

**La construction d'une problématique et défi de la traduction du verbe
du Saint Coran en langue française**

Dr Hayat Naji

Université Abdelmalek Essaadi/ Maroc

Najihayat2013@gmail.com

Résumé :

Des centaines de traductions dans toutes langues confondues ont essayé de cerner le sens du Saint Coran. Alors construire une problématique dans ce domaine peut s'avérer une tâche difficile. Aussi, est-il judicieux de s'interroger sur les spécificités sémantiques, rhétoriques et fonctionnelles du verbe coranique et stratégies de traduction du texte coranique en général. Sans pour autant oublier de mettre l'accent sur les mécanismes et solutions traductologiques mises en œuvre pour la traduction du verbe, notamment sur ses valeurs temporelles, aspectuelles, énonciatives, discursives et pragmatiques.

Ainsi, un travail de recherche penche vers la réalisation de plusieurs objectifs et a pour devoir de respecter un ordre de priorités en vue de construire une problématique précise. Nous allons essayer de présenter une méthodologie qui pourrait être un fils conducteur que tout étudiant ou chercheur peut suivre dans sa quête vers une étude du verbe coranique.

- Essayer de déterminer, le fonctionnement des unités lexicales dans leur utilisation syntaxique et textuelle, lors du passage d'une langue à une autre.
- Démontrer que l'activité de traduction est le domaine privilégié qui favorise l'étude des phénomènes inter-linguistiques.
- Essayer de convertir une unité quelconque demande un travail complexe et vigoureux sur le sens des mots et sur leur agencement dans un texte. Ainsi le transfert traductionnel fournit un assemblage non seulement structural mais sémantique qui suscite une réflexion sur l'interaction de ses formes-sens au contact des langues.

Mots clés : problématique, traduction, construction, le verbe coranique, analyse sémantique

**The construction of a problematic and challenge of the translation of
the verb of the Holy Quran into French language**

Dr Hayat Naji

Université Abdelmalek Essaadi/ Maroc

Najihayat2013@gmail.com

Abstract :

Hundreds of translations in all languages have tried to identify the meaning of the Holy Quran. So constructing a problematic in this field can be a difficult task. Therefore, it is wise to examine the semantic, rhetorical and functional specificities of the Quranic verb and translation strategies of the Quranic text in general. Without forgetting to emphasize the mechanisms and translational solutions implemented for the translation of the verb, especially its temporal, aspectual, enunciative, discursive and pragmatic values.

Thus, a research work is oriented towards the achievement of several objectives and has to respect an order of priorities in order to build a precise problematic. We will try to present a methodology that could be a guideline that any student or researcher can follow in his quest to study and translate the Quranic verb.

- To try to determine, the functioning of lexical units in their syntactic and textual use, during the passage from one language to another.

- To demonstrate that the activity of translation is the privileged domain that favors the study of inter-linguistic phenomena.

- Trying to convert any unit requires a complex and vigorous work on the meaning of words and on their arrangement in a text. Thus, translational transfer provides not only a structural but also a semantic assembly that gives rise to a reflection on the interaction of its meaning-forms in contact with languages.

Keywords: problematic, translation, strategy, construction, the Quranic verb

1. Introduction :

Il faut reconnaître que le Saint Coran, à l'instar de la Bible possède, hormis la portée communautaire, une valeur œcuménique dont l'humanité est en droit de connaître. D'où, la traduction de ce texte sacré paraît une tâche difficile voire impossible.

Afin de circonscrire le champ de notre étude dans une optique pratique et comparative, nous avons ciblé «le verbe» comme noyau de la phrase pour passer au crible la méconnaissance des verbes polysémiques sur le plan sémantique et syntaxique qui pourrait être à l'origine des hésitations chez le lecteur et le traducteur d'un texte, notamment dans le cadre de la traduction de textes religieux. En l'occurrence, dans notre cas, le texte coranique dont l'inimitabilité est considéré par la foi islamique et par les exégètes musulmans comme un miracle inhérent à l'Islam.

D'où l'importance de bien comprendre la teneur de chaque mot dans son vrai sens et essayer de le reproduire dans une autre langue en respectant les spécificités du texte et le génie de la langue d'arrivée (1). Ainsi, devons-nous souligner que dans le cadre de cet article nous avons focalisé notre intention sur le verbe coranique qui résume selon plusieurs études «le-dit» et «le non-dit», «l'implicite» et «l'explicite». Et cela doit s'opérer en relation dynamique avec d'autres constituants de la phrase.

2. la grammaire du verbe en langue française:

Comme l'affirme Lucien Tesnière (2) qui dit que «le verbe est un noyau muni d'un potentiel combinatoire, il dit aussi qu'il s'agit de noyaux d'atomes qui s'unissent par des liaisons qui ont un sens». Ainsi, La problématique de la signification constitue une topique essentielle de la philosophie du langage. John Langshaw Austin (3) affirme aussi que le domaine de la philosophie est marqué par un point de vue paradigmatique selon lequel le langage est conçu non seulement comme un système sémiologique, mais tend surtout vers une activité performative, développée, dans ses aspects les plus intéressants.

Nous avons préféré dans cette perspective d'étudier la portée sémantique des verbes coraniques en nous référant aux actes de paroles et la force illocutoire de la langue, et spécifiquement, le verbe.

Il est à signaler que l'étudiant doit chercher à savoir au juste quels éléments de la phrase peuvent influencer le sens du verbe, ainsi que la manière à même de permettre la reddition du sens ou les parties minimales

du sens des verbes, et pour ce fait, nous avons choisi d'appuyer notre intervention par des exemples, emperientés dans cinq différentes versions traduites du Saint Coran, à savoir la traduction d'Albert Félix Ignace Kazimirski, Jacques Berque, Régis Blachère, Muhammad Hamidullah et Mohammed El-Mokhtar Ould Bah, dont nous allons présenter quelques verbes traduits dans leurs traductions respectives du Saint Coran.

En effet, nous emprunterons, dans le cadre de ce travail, l'arsenal théorique et pratique des principales théories traductologiques, notamment «la théorie interprétative» appelée aussi, par synecdoque «la théorie du sens» (4). Nous estimons, dans ce sillage, que la théorie du sens et la sémantique structurale pourraient nous aider grâce à leurs outils à surmonter les problèmes dus à la polysémie du verbe dans la phrase.

Tout verbe conjugué de la langue française et lié à plusieurs éléments, tels que la personne, le nombre, le mode, le temps, l'aspect et la voix. Des éléments qui changent selon la structure syntaxique. Le sens aussi du verbe change et varie en fonction du contexte (5).

Donc, A quels points les différentes classes grammaticales de la phrase pourraient influencer le sens du verbe, et comment le verbe retrouve-t-il tout son sens à travers le contexte ?

Derechef, l'objectif ultime est centré sur les verbes coraniques, l'analyse et la description du fonctionnement syntaxique, lexical et sémantique des verbes coraniques en français.

3. la traduction du verbe coranique en langue française (cas pratique) :

En effet, le travail sur la traduction religieuse n'est pas vraiment facile, puisqu'elle fait partie de l'intraduisible, et aussi parce que la langue du Saint Coran jouit d'une charge sémantique et linguistique unique. Son contenu spirituel dense et malgré sa complexité englobe tous les traits de la vie du croyant, même la tentation de reproduire le sens des versets coraniques dans une autre langue demande une très bonne connaissance de l'arabe d'abord, pour saisir le sens global du verset, avant d'essayer de le ré-exprimer dans la une autre langue en essayant de garder le sens compris par l'exégèse.

Nous proposons un exemple pour expliciter nos propos, nous avons ainsi choisi le verbe :

"أَفْسَطَ" سورة الحجرات آية 09
" فَإِنْ فَاءَتْ فَأَصْلَحُوا بَيْنَهُمَا بِالْعَدْلِ وَأَقْسِطُوا " (06)

Le verbe " أقسط " a été traduit dans les cinq traductions analysées par trois expressions, à savoir être impartial, être équitable et agir avec équité. Pour comparer ces trois propositions de traduction, il convient dans un premier temps d'analyser les deux termes « impartialité » et « équité », avant de discuter le choix d'utilisation de la forme nominale ou adjectivale associées respectivement au verbe agir et au verbe être. Nous allons d'abord chercher les définitions disponibles du verbe en arabe et des verbes en français avant de réaliser la grille sémique.

Tableaux d'exploitation:

[18] -- الحجرات	
وَأَنْ طَائِفَتَانِ مِنَ الْمُؤْمِنِينَ اقْتَتَلُوا فَأَصْلَحُوا بَيْنَهُمَا فَإِنْ بَغَتْ إِحْدَاهُمَا عَلَى الْأُخْرَىٰ فَقَاتِلُوا الَّتِي تَبْغِي حَتَّىٰ تَفِيءَ إِلَىٰ أَمْرِ اللَّهِ فَإِنْ فَاءَتْ فَأَصْلَحُوا بَيْنَهُمَا بِالْعَدْلِ وَأَقْسِطُوا ۚ إِنَّ اللَّهَ يُحِبُّ الْمُقْسِطِينَ	الآية 9
أَقْسِطُوا	الفعل

Traducteur	Traduction
Albert Kazimirski	soit impartial
Muhammad Hamidullah	soit équitable
Régis Blachère	soit équitable
Jacques Berque	soit équitable
Mohammed El-Mokhtar Ould Bah	agit avec équité
Verbe Validé	agir (avec équité)

Thématique :	Commandements.
Critère :	Sémantique

Les différentes définitions du verbe " أقسط " :

Les différentes définitions du nom équité :

Trésor de la langue française (7)	Appréciation juste
	Respect absolu de ce qui est dû à chacun

Les définitions contenues dans les tableaux ci-dessus nous permettent de réaliser la grille sémique suivante :

	عدل	قسمة	حكم	حق
Impartialité	sans parti-pris	-	-	-
Équité	Juste	-	Appréciation	Ce qui est dû

Il faut avouer que la réalisation de l'analyse sémique est beaucoup plus compliquée du fait qu'il s'agit de notions abstraites et complexes. Dans les dictionnaires arabes, l'on s'aperçoit que le verbe " أقسط " est lié à la fois au jugement (حكم), à la répartition (قسمة) ainsi qu'au droit subjectif (حق). Il est aussi caractérisé par العدل, qui est à son tour une notion complexe.

Commençons d'abord par l'analyse de la notion de " العدل " : cette notion inclut à la fois l'équité (recherche de ce qui est juste et l'octroi, à chaque personne, ce qui lui est dû) et l'impartialité (ne pas prendre parti). Cependant, être impartial témoigne certes d'une volonté de faire triompher la justice, l'intention y est, mais cela reste insuffisant car la réalisation de la justice nécessite une grande appréciation de ce qui est dû en plus de la volonté d'être juste.

Par contre, être équitable signifie que l'on a la capacité de faire cette appréciation et qu'on le fait en pratique, ce qui implique par défaut le fait d'être impartial ; il est en effet impossible de respecter de manière absolue ce qui est due à chacun en étant partial. Ceci dit, il est évident que la notion de l'équité englobe celle de l'impartialité et que cette dernière ne signifie en aucun cas la réalisation de ce qui est juste. Si l'on se contente alors de ce raisonnement, le choix de la traduction portera sur le terme "équité".

Cependant, les choses sont encore bien plus complexes. En effet, le verset coranique en question incite les croyants à chercher la justice. Or, nul besoin de préciser que seul Dieu est capable d'être juste et que l'humain, dans sa recherche de cet attribut, ne peut qu'espérer de s'en approcher. Ce

paramètre peut expliquer le choix du terme "impartialité" au lieu de "l'équité" dans certaines traductions du Saint Coran.

Par contre, il faut préciser que l'utilisation du terme équité a été faite sous deux formes différentes :

- Etre équitable
- Agir avec équité

Il nous semble que le choix de traduction de "**Mohammed El Mokhtar Ould Bah**" est extrêmement pertinent dans la mesure où "**agir avec équité**" signifie simplement le fait d'agir en se forçant d'être impartial et en essayant de percevoir, tant que possible, ce qui est juste et de l'appliquer avec fidélité à ses propres convictions. "Etre équitable" est quasiment de l'ordre de l'impossible, et on n'imagine pas que la parole divine puisse le demander.

S'ajoute à tout ce qui précède le fait qu'au niveau de la forme, "أقسط" est un verbe d'action alors que "être" est un verbe d'état. Le verbe "agir", un verbe d'action, transmet plus le sens dans cette recherche, c'est un effort fait pour s'aligner, autant que possible, aux principes de la justice.

En bref, "agir avec équité" est une traduction nettement plus appropriée que les autres traductions proposées

4. commentaire :

A partir de notre analyse sémantique interprétative (8) du corpus désigné, nous avons pu constater la différence des visions traductrices de cinq auteurs, Albert Kazimirski, Muhammad Hamidullah, Régis Blachère, Jacques Berque et Mohammad El Mokhtar Ould Bah, passent de la traduction littérale à la paraphrase ou une « sur-traduction » basée sur une interprétation plus profonde. Le choix de l'équivalent n'est pas une décision facile, surtout qu'il s'agit d'une langue source aussi riche et lourde que l'arabe, encore plus qu'il s'agit d'une parole divine, d'un livre sacré qui comporte tous les sens relatifs à la vie et à la spiritualité de l'Homme.

Certainement, l'analyse interprétative permet de faciliter la tâche et de faire surgir tous les sens cachés dans le terme avant de l'accoupler avec un équivalent quelconque, or, le manque d'équivalent dans la même catégorie grammaticale pousse le traducteur à faire le choix entre sacrifier le style ou sacrifier une partie du sens.

Devant la multiplicité des traductions et l'effort consenti de part et d'autre pour évaluer les traductions du Saint Coran; de distinguer celles qui

observent la neutralité, la précision et la concision, par rapport à d'autres traductions. Force est de signaler que le verbe est susceptible de constituer une piste d'analyse et d'évaluation de la pertinence de la traduction du texte coranique. Le verbe constitue ainsi un noyau sémique, par excellence, et la pierre angulaire du construit phrastique. D'ailleurs, dans la Bible, exactement dans l'Evangile de Saint Jean, on lit «Au commencement était le Verbe, et le Verbe était avec Dieu, et le Verbe était Dieu. Il était au commencement avec Dieu».

Vu que le verbe est un mot de forme variable Alors que le nom ne connaît que deux formes, le verbe présente des variations morphologiques (dans l'écriture et dans la prononciation) dont le nombre dépasse la centaine. L'ensemble de ces variations forme une conjugaison. «Le verbe est un mot qui exprime, soit l'action faite ou subie par le sujet, soit l'existence ou l'état du sujet, soit l'union de l'attribut a sujet».

Aussi, le Saint Coran commence par un verbe, le verbe «lire» à la forme jussive, un impératif divin, il s'agit, en effet, selon les termes de Jacques Berque de l'injonction inaugurale faite au prophète à la grotte «Hirâa» D'ailleurs, Jacques Berque a traduit cette sourate par «L'accrochement» alors que d'autres la traduisent par «L'adhérence». Il y a lieu de souligner que selon de nombreux exégètes et même Al Boukhari, dans son «Sahih», cette sourate était dite «Iqrâa» dans la période du prophète et de ses compagnons, un titre à la forme verbale au mode impératif. Cette affirmation divine se déclare par un ordre sublime par le biais du verbe «Iqrâa». Généralement traduit par «lis», ce verbe qui veut aussi dire «répéter à haute voix ou réciter».

«Iqrâa» est donc une injonction universelle, une offre gratuite pour l'Humanité toute entière pour s'imprégner de la vertu et fuir l'impureté et l'imperfection. Le Saint Coran nous ordonne de lire, d'essayer de comprendre la création de Dieu. Ainsi, c'est impératif d'exécuter cet ordre et d'en faire l'expérience.

إِقْرَأْ بِاسْمِ رَبِّكَ الَّذِي خَلَقَ الْإِنْسَانَ مِنْ عَلَقٍ اقْرَأْ وَرَبُّكَ الْأَكْرَمُ الَّذِي عَلَّمَ بِالْقَلَمِ عَلَّمَ الْإِنْسَانَ مَا لَمْ يَعْلَمْ (الآن القرآن الكريم)

En effet, l'étudiant doit mettre en relief, dans la construction de la problématique, les valeurs des verbes, nous insisterons sur le fait de reproduire le sens sans qu'il ait une perte de sa valeur sémantique et pragmatique, surtout que le verbe est une catégorie grammaticale qui

englobe des verbes constatifs (9), performatifs et des verbes au mode impératif autrement dit le «jussif» qui acquièrent la valeur de commandements et de devoirs dans le contexte du sacré.

De ce fait, pour construire une problématique d'une façon méthodique, il faut passer en revue plusieurs aspects du verbe qui contrôlent l'emploi et l'utilisation du verbe. Et cela diffèrent suivant différentes facettes qui gèrent le verbe en langue française. Ainsi, selon Gustave Guillaume (10): «L'aspect du verbe est le caractère de l'action considéré dans son développement, ou l'indication de la phrase à laquelle ce "procès" en est dans son déroulement ; c'est donc en somme, la manière dont l'action se situe dans la durée ou dans les parties de la durée». Donc, il est sans doute très utile de parler des différents et principaux aspects qui peuvent caractériser le verbe tel que :

- L'instantanéité (aspect momentané) ; La durée (aspect duratif) ; L'entrée dans l'action (aspect inchoatif) ; La répétition (aspect itératif) ; La continuité, la progression (aspect progressif) ; L'achèvement (aspect perfectif) ; L'inachèvement (aspect imperfectif) ; La proximité dans le futur ;

Gustave Guillaume déclare que «L'aspect est une forme qui, dans le système même du verbe, dénote une opposition transcendant toutes les autres oppositions du système et capable ainsi de s'intégrer à chacun des termes entre lesquels se marquent lesdites oppositions ».

Sans oublier d'évoquer la problématique de la syntaxe qui sert à déterminer cette relation unique que l'entité du verbe peut entretenir avec tout ce qui l'entoure dans la phrase, donc on peut revenir à la définition de Gustave Guillaume qui dit que : « Étudier la syntaxe du verbe, c'est décrire la relation que le verbe entretient, dans la phrase, avec les différents éléments de son entourage. La morphologie étudie les formes verbales isolément. La syntaxe, au contraire, s'intéresse non seulement au verbe lui-même, mais aussi à tous les éléments qui entrent en relation avec lui ». C'est pourquoi étudier le verbe implique l'examen des catégories de la personne, de l'aspect, du mode, du temps, de la voix et de l'actance. L'aspect est donc une catégorie grammaticale associée au verbe qui peut être définie, avec Gustave Guillaume, « comme le temps du procès saisi du point de vue de son déroulement interne ».

4. Conclusion :

Une démarche méthodologique pour construire la problématique peut conduire le chercheur ou l'étudiant à des possibilités d'écriture en suivant certaines pistes à savoir :

- le chercheur peut se baser dans son travail sur une réserve linguistique, et une liste sélective de structures linguistiques, ces formes sont plus aptes à démontrer le contenu sémantique pris dans la langue de départ, aussi, assimiler le sens des verbes traduits au système morphosyntaxique et sémantique de la langue française et à produire les effets pragmatiques tant désiré sur le lecteur cible.
- Postuler que les récurrences communes aux emplois des verbes seraient d'ordre sémantique, aussi, le chercheur peut opter pour le procédé de récurrence comme outil de démonstration quantitatif qui se mue en critère qualitatif. Autrement, le regroupement des verbes en français, correspondant ainsi à des équivalences qui sont supposés reproduire le même sens que les verbes en langue arabe.

Bibliographie

1. House Juliane., (2015), Translation quality assessment: past and present, Londres : Routledge, p. 160
2. Tesnière Lucien., (1969), Elément de syntaxe structurale, Ed, Gallimard, Paris, pp 36- 40
3. Austin John Langshaw., (1960), « Quand dire, c'est faire », Ed, Seuil, Paris p183-184
4. Lederer Marianne., (1994), La traduction aujourd'hui – le modèle interprétatif, Paris, Hachette FLE, p. 224
5. Grevisse Maurice., (1980), le bon usage, 11ème édition, Paris-Gembloux, p.68
6. Le Saint Coran
7. Dictionnaire, (en ligne), Trésor de la langue française consulté le 20/03/2020
8. François Rastier, (1987) Sémantique interprétative, Paris, PUF, p. pp. 41-44
9. Guillaume Gustave., (1929), Temps et verbe, le Seuil, Paris, p. 45-60
10. Guillaume Gustave., (1964), langage et sciences du langage, presse de l'université Laval, Québec et Paris, p. 228